



Budget annexe maintenance éclairage public 2021

Note de présentation brève et synthétique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20210325-2021_03_25-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

La maintenance de l'éclairage public est une mission de service public optionnelle au SDE76. Le choix de recourir au service proposé par notre collectivité relève du libre choix des adhérents.

Ce budget est constitué uniquement d'une section de fonctionnement. Elle retrace l'ensemble de l'activité du service de maintenance en éclairage public proposé à nos adhérents.

La section de fonctionnement s'équilibre à :

DÉPENSES	RECETTES
2 810 377,60 €	2 810 377,60 €

L'année 2021 prévoit une augmentation du fait de nouvelles adhésions à ce service. En effet, la communauté urbaine « La Havre Seine Métropole » a adhéré au service. De ce fait, la gestion du service est enrichie de 11 581 nouveaux points lumineux.

Les recettes de fonctionnement retracent les participations des adhésions au service.

En plus de la facturation issue des prestations réalisées dans le cadre de la maintenance préventive et curative de son éclairage public, il est demandé une participation à chaque adhérent. Celle-ci est comprise entre 0.50 € et 1.00 € par point lumineux et elle permet de contribuer aux dépenses de fonctionnement de ce service optionnel.

Les dépenses de fonctionnement représentent l'ensemble des coûts de maintenance réalisés.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles
013	Atténuations de charges	- €	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 508 400,80 €	2 803 253,11 €
73	Impôts et atxes	- €	- €
74	Dotations, subventions et participations	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	- €	- €
Total des recettes de gestion courante		1 508 400,80 €	2 803 253,11 €
76	Produits financiers	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €
Total des recettes réelles de fonctionnement		- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		- €	- €
TOTAL		1 508 400,80 €	2 803 253,11 €

Pour information, R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2020	7 124,49 €
----------------------------------------------------------------------	-------------------

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	660 000,00 €	2 810 376,63 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	- €	
014	Atténuations de produits	- €	
65	Autres charges de gestion courante	- €	0,97 €
Total des dépenses de gestion courante		660 000,00 €	2 810 377,60 €
66	Charges financières	- €	- €
67	Charges exceptionnelles		- €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	- €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		660 000,00 €	2 810 377,60 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		- €	- €
TOTAL		660 000,00 €	2 810 377,60 €

Pour information, D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2020	- €
---------------------------------------------------------------------	-----